

Le temple de Cherveux au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, un va-et-vient de pasteurs !

A Cherveux il y a eu trois temples protestants :

- **Le premier** fut rasé en 1685.

- **Le second temple :**

Le décret du 28 mars 1806 autorise le consistoire de Saint Maixent à faire construire un temple à Cherveux mais au frais des protestants. Le 7 juillet 1826 les protestants Cherveusiens demandent au maire une aide pour terminer le temple. Le maire fait remonter cette demande au ministère de l'Intérieur qui décide le 28 février 1827 de donner 2 000 francs aux protestants Cherveusiens. Le 3 avril 1827 le pasteur Gibault présente un devis s'élevant à 2 190,80 francs. Les protestants devront payer la différence, c'est à dire 190,80 francs. Il n'y aura pas de construction de temple mais la rénovation d'une grange.

Où était ce temple ?

Selon Avice de la Carte, maire de Cherveux de 1813 à 1830, Le temple se situe dans l'enceinte du presbytère qui se situe sur la place principale. Il décrit ce temple comme une construction assez vaste, très ordinaire et n'a pas de logement dans ses dépendances pour son pasteur qui vient y exercer notamment tous les dimanches.

Maintenant il ne reste plus aucune trace visuelle de ce temple, peut-être reste-il encore la grange ? Le presbytère est toujours présent mais a été converti en maison d'habitation.

Les pasteurs :

En 1826, Gibault est pasteur à Cherveux.

Le 14 mars 1842, le consistoire de St Maixent se réunit sur la création de 2 postes de pasteurs, l'un à Cherveux, l'autre à Sainte-Néomaye. Celui de Cherveux est dit plus important que celui de Sainte-Néomaye.

Le 16 août 1843 le Sieur MATHIAS, ancien pasteur du consistoire de Metz, actuellement pasteur de Cherveux est dans l'obligation de cesser ses fonctions car il les a commencées sans l'agrément du roi. Le 15 juillet 1846 sa démission est acceptée par le consistoire de Saint-Maixent afin qu'il puisse aller dans le canton de Vaud en Suisse pour se rapprocher de ses parents et pouvoir donner une bonne éducation à ses enfants. Avant de partir un certificat de bonne conduite et moralité lui est remis.

De 1846 à 1849 le pasteur GIBAUD Théophile officie en attendant la nomination d'un pasteur à Cherveux.

Le 28 mars 1849 COQ Pierre est élu pasteur, il sera installé le 29 mai 1849, mais le 4 juillet 1851 il décède d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

Lui succède le pasteur MOMMEJA Guillaume Ernest Aimé qui est élu le 6 juillet 1851, élection approuvée le 27 juillet par le ministère des cultes. Il démissionne le 10 janvier 1857.

Le 21 mars 1857 est élu PORTRON François Gustave, sa nomination sera approuvée le 7 avril 1857 par décret impérial. On ne sait pas exactement quand il est parti de la paroisse mais les documents laissent penser qu'il serait parti en 1864.

Puis succède au pasteur PORTRON le Pasteur Adolphe WEIBEL. Il est nommé par le consistoire le 5 novembre 1864 et sa nomination est officialisée par décret impérial du 22 mai 1865. Le 9 mai 1866 il demande un supplément de jardin auprès du conseil municipal, sa requête sera rejetée. Il réitère sa demande au conseil le 10 août 1866, sa demande sera rejetée, il redemande une dernière fois le 9 novembre 1866 mais il n'aura pas son supplément de jardin. Le pasteur WEIBEL quittera la paroisse en août 1878.

Le 17 août 1878 est nommé pasteur de Cherveux Mr CHAMBELLAULT Pascal François Nephtalé succédant ainsi à WEIBEL parti à Moncoutant. Nomination approuvée par décret ministériel du 27 janvier 1879, Il démissionne le 24 mars 1883 pour partir à la paroisse de Grateloup (Lot-et-Garonne).

En Novembre 1884, un questionnaire sur le culte protestant est réalisé dans tout le département et le conseil presbytéral de Cherveux y répond :

On y apprend que le temple de Cheveux appartient à la communauté protestante depuis environ 1830. C'est une ancienne grange qui a été convertie en temple pour une valeur d'environ 100 francs, Le temple est en mauvais état, les réparations sont faites par la commune de Cherveux. Le presbytère appartient à la commune qui l'a acheté le 8 septembre 1848. Le presbytère est lui aussi en mauvais état (une partie sera désaffectée vers 1905)

Le 22 juillet 1888 est nommé HARDY Adolphe Abdel Fernand en tant que pasteur de Cherveux. Il démissionne un an plus tard, le 17 octobre 1889.

Ensuite, Le pasteur Gabriel WEHENNE, ancien pasteur de Vigean (Gard) est nommé pasteur de Cherveux le 21 février 1891. Il démissionne le 7 septembre 1894 pour Chambéry.

1894-1898 : Le face à face : Le consistoire contre les protestants cherveusiens :

Le 20 octobre 1894, la candidature de TOULAN est rejetée par le consistoire.

Le 4 novembre 1894, le conseil presbytéral décide de protester contre le vote du consistoire, mais rien ne sera fait avant Janvier 1897.

Le 12 décembre 1896, la candidature de BERNADOU est repoussée.

En Janvier 1897, le conseil presbytéral demande aux Électeurs de la paroisse de Cherveux de signer une pétition contre le vote consistoire et pour la nomination de BERNADOU. Voici ce que dit la pétition :

« Électeurs qui composent la paroisse de Cherveux, protestons de toutes nos forces contre la décision du consistoire du 12 décembre 1896 qui a repoussé la candidature du pasteur qui avait présenté l'unanimité de notre conseil presbytéral dès le 9 septembre 1896. Notre Paroisse connaît Henri BERNADOU depuis Juillet 1895. Il a desservi la paroisse et instruit nos enfants catéchumènes à notre entière satisfaction durant plus de 7 mois, Il a toute la confiance, estime, sympathie car il a déjà travaillé ardemment à la réorganisation de notre paroisse qui a tant besoin d'un directeur. Nous considérons BERNADOU comme notre pasteur et nous le voulons tous. Nous

espérons que devant cette affirmation de nos désirs légitimes vous vous montrez respectueux des intérêts et de la liberté de vos voisins et devez écouter que votre conscience, justice, droit des gens. 144 électeurs dont 132 signatures + 2 contre la pétition + 10 absents dont 5 ont donné leur accord oral »

Le 27 février 1897, le président du conseil presbytéral de Cherveux décide d'écrire une lettre au préfet des Deux-Sèvres et au Président du consistoire de Saint-Maixent. Il fera sa lettre le 30 avril.

Le 9 avril 1897, Mr Henri BERNADOU (pasteur en intérim) demande à devenir titulaire. Sa demande lui sera refusée le 24 avril. Ceci déclenchera un mouvement de protestations à Cherveux :

Le 30 avril 1897, le président du conseil presbytéral en a assez de la situation dans laquelle se trouve réduite la paroisse de Cherveux à cause des caprices des pasteurs de Saint-Maixent et de Moncoutant. Le président du conseil presbytéral dit dans sa lettre au préfet et au Ministère des Cultes :

« Notre paroisse est vacante depuis 4 ans. 3 candidats se sont présentés mais n'ont pas été choisis à cause des caprices de ces pasteurs, en particulier le dernier candidat, qui est resté en intérim pendant plus de 8 mois. La paroisse l'a réclamé par pétition. Le président du consistoire a fait traîner les convocations des séances réclamées. La première séance convoquée par lui le 26 septembre 1896 ne fut pas ouverte car il n'y vit pas une majorité hostile à Cherveux. Dans les 2 autres séances, les laïques avait promis de voter en faveur de Cherveux mais ont reculé au moment du vote, sans motifs, mais sous la pression. Le consistoire n'a que 3 pasteurs sur 6 dont 1 fatigué. Les pasteurs manquants ne sont pas nommés de sorte à ce que la paroisse manque de service religieux. Il faut courir très loin pour avoir un pasteur pour nos enterrements, et cela de la seule faute de 2 pasteurs qui sont incapables de desservir à la fois leur paroisse et les 3 postes vacants mais demandent des subventions pour services extraordinaires. Mais les protestants ne veulent être édifiés par de tels hommes et leurs interdisent l'accès à la paroisse entière (tout en laissant chaque fidèle sa liberté pleine de recourir à tel pasteur qui lui plaira). Monsieur le pasteur PORTRON (ancien pasteur de Cherveux), officiant à Sainte-Néomaye, malgré son état de santé voudrait bien nous continuer ses services dans les cas indispensables et autant qu'il lui sera possible en attendant que le consistoire nomme un pasteur à Cherveux. Nous avons tenu à protester énergiquement contre l'arbitrage dont nous sommes victimes et que Le Ministère des Cultes et le Préfet des Deux-Sèvres soient mis au courant ».

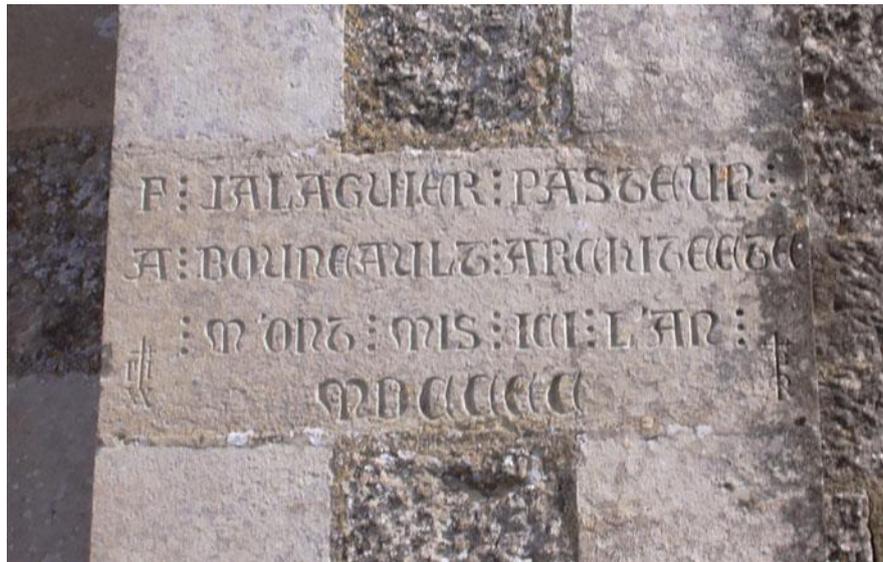
Le 1^{er} juillet 1897 est repoussée la candidature du second pasteur (nom inconnu). Elle ne sera jamais soumise au consistoire.

Le 13 août 1898, soit près de 4 ans après le début du face à face, le consistoire décide enfin de nommer un pasteur à Cherveux, qui ne sera ni TOULAN, ni BERNADOU mais Claude Edmond Soarès Fernand JALAGUIER. Son élection sera approuvée par le décret du 27 du même mois. Ce qui, enfin, réjouit les habitants de Cherveux.

- Le troisième et dernier temple de Cherveux :

En 1900, le pasteur JALAGUIER envoie une lettre au conseil municipal de Cherveux afin qu'il donne son accord sur l'autorisation de construire un temple, son montant, son lieu ; le conseil municipal validera la construction, son montant prévu (environ 12 000 Francs), son lieu (à coté de l'école). Le nouveau temple coûtera 15 357, 50 Francs, son montant sera approuvé, la maçonnerie sera faite par Jacques SICOT qui vit juste à coté du temple. Le 4 septembre 1900, le maire de Cherveux envoie une pétition au préfet pour demander l'autorisation de « reconstruire un mur de clôture le long et à droite du chemin de grande communication n°11 sur un terrain appartenant à la commune », la demande sera accordée le 1 décembre 1900 par l'agent voyer de Saint-Maixent. Il

accorde la construction d'un mur de 40 mètres de longueur. En 1901, le pasteur apprend que 200 francs seront donnés en subvention pour la construction du temple. Sur le temple, on peut voir une pierre qui a été gravée suite à la construction du temple :



Transcription :

P : JALAGUIER : PASTEUR
A : BOUNEAULT : ARCHITECTE
M'ONT MIS ICI L'AN
MDCCCC (1900)

Le début juillet 1902, JALAGUIER est nommé pasteur à Melle. Il est donc resté 4 ans dans la paroisse

Le 11 juillet 1902 est élu MAISONNAVE Pierre, il décèdera en mandat en 1904

Le 9 avril 1904 est élu VIÉLA David Paul Ernest âgé de 24 ans pour remplacer MAISONNAVE, décédé en mandat. Sa nomination sera approuvé par décret du 25 mai 1904. Il quittera la paroisse en 1911

Après lui succède DUMAS, de 1911 à 1914

Puis après il n'y aura plus de pasteur à Cherveux, se sont les pasteurs de La Crèche, Saint-Maixent ou Niort qui viendront officier au temple.

En 1954, le pasteur de la paroisse de La Crèche – Chauray – Cherveux envoie une lettre au maire de Cherveux pour lui demander de réparer une fuite dans le toit de la sacristie et de réparer les fenêtres coté sud qui ont été cassés par les enfants de l'école. On ne sait pas si ces réparations auront lieu.

En 1968, le temple est transformé en maison de jeunesse, quelques années plus tard il sera inoccupé.

Maintenant le temple sert de salle pour les associations, l'école ...



Sources :
Archives municipales de Cherveux
Archives départementales des Deux-Sèvres
Sous série 7 V + 40 Fi 4704 et 40 Fi 4706

Article fait par Mattéo MADIÉ,
Cherveusien.

